

REGLEMENT DU CLUB « Les Fous du Volant »

Mise à jour du 18 novembre 2016

Badminton Club Wavrin

Respect des locaux mis à notre disposition : Voir en annexe : Règlement de la salle polyvalente.

Prendre soin du matériel du club courtoisement prêté.

Chaque membre doit aider à l'installation du matériel en début de séance et au rangement en fin de séance à l'endroit nous étant attribués dans les locaux.

Respect des horaires de présence du club dans la salle polyvalente :

- Lundi de 19h30 à 22h00
- Mardi de 19h30 à 22h00
- Mercredi de 18h30 à 20h00
- Jeudi de 19h30 à 22h00

Toutes les modifications de ces horaires sont consultables sur le site du club

<http://lesfousduvolantwavrin.fr> Rubrique « Planning »

Une attitude correcte est exigée pendant les entrainements.

En cas d'affluence, à partir de 8 personnes en attente d'un terrain, les matchs se déroulent en deux sets de 15 points.

En cas de casse volontaire, tout membre est redevable du remboursement du matériel ou du montant de la réparation.

Dans le cadre de la pratique du badminton en loisirs, malgré l'absence d'obligation légale explicite, le certificat médical de non contre-indication est **conseillé**. Consulter les recommandations du document : « Certificat Médical Loisirs »

Le non respect de ce règlement entrainera des sanctions et l'exclusion sans remboursement de la cotisation.

- Sanction temporaire
- Sanction définitive
- Poursuites judiciaires